



# DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

## Année scolaire 2022/2023

### L'enfant

Nom et prénom de l'enfant.....  
Date de Naissance :.....Lieu de naissance.....  
Sexe : M  F  Classe :..... Maternelle  Élémentaire   
Nom de l'école précédente.....Commune.....  
Vaccinations à jour : oui  non

### RESPONSABLES LÉGAUX

parent 1  parent 2  autre

#### Parent 1

Nom et Prénom.....  
Date de Naissance.....  
Adresse.....  
.....  
☎ domicile :.....☎ portable :.....  
Adresse mail :.....  
Travaille  ne travaille pas   
Profession.....  
Nom et adresse de l'employeur.....  
.....

#### Parent 2

Nom et Prénom.....  
Date de Naissance.....  
Adresse.....  
.....  
☎ domicile :.....☎ portable :.....  
Adresse mail :.....  
Travaille  ne travaille pas   
Profession.....  
Nom et adresse de l'employeur.....  
.....

#### Situation familiale :

Marié(e)  - Vie Maritale  - Célibataire  - Séparé(e)  - Veuf(ve)  - Autres

A Saint-Christoly-de-Blaye, \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

Cachet de la Mairie

Reçu en Mairie

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### Documents à fournir à la Mairie

- ☞ Photocopie du Livret de Famille ou acte de naissance
- ☞ Photocopie du carnet de santé (page des vaccins à jour)
- ☞ Photocopie d'un justificatif de domicile (sauf facture mobile)
- ☞ En cas de séparation ou de divorce : photocopie de l'intégralité du jugement
- ☞ Photocopie du certificat de radiation de l'école précédente dans le cas où l'enfant a déjà été scolarisé



### Attention

Ce dossier ne vaut pas inscription au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire.

MAIRIE - 1, Place de l'Eglise - 33920 SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE

TEL 05 57 42 50 40

[mairie@saint-christoly.fr](mailto:mairie@saint-christoly.fr)

lundi, jeudi 9h00 à 12h00

mardi, mercredi, vendredi : 9h00 à 12h00 – 14h00 à 17h00